

**ETAT CIVIL ET COORDONNEES DU CANDIDAT**

Nom patronymique : .....	<input type="radio"/> Féminin
Prénom : .....	<input type="radio"/> Masculin
Nom marital : .....	
Date de naissance : ..... Ville de naissance : .....	
Nationalité : .....	
Adresse <u>permanente</u> (au besoin, indiquez celle de vos parents) :	
n°, voie : .....	
Code postal : ..... Ville : .....	
Pays (si hors de France) : .....	
tél. fixe : .....	
tél. portable : .....	
e-mail ( <u>obligatoire</u> ) : .....	

**OU ADRESSER VOTRE DOSSIER ?**

**Attention : vous ne devez renvoyer qu'un seul dossier de candidature**

Votre dossier, constitué des pages 1 à 3 de ce document et des pièces complémentaires demandées, est à renvoyer à **l'adresse du centre de votre 1<sup>er</sup> choix UNIQUEMENT par mail** (cf. coordonnées p. 4)

A noter : si vous souhaitez candidater également en Formation Initiale (temps plein à l'Université pour les étudiants) vous devez également remplir le dossier spécifique Formation Initiale disponible sur le site [www.optometrie.universite-paris-saclay.fr](http://www.optometrie.universite-paris-saclay.fr)

Nom :

Prénom :

## CENTRE DE FORMATION SOUHAITE

		Orsay	Angers	Bordeaux	Bures sur Yvette	Lille	Lyon	Nancy	Nantes	Paris - ISO	Paris - Lyc. Fresnel	Perpignan	Reims	Toulouse	Vire	La Réunion
Licence en 1 an	Contrat d'Apprentissage	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	-	oui	oui	oui	oui	oui
	Contrat de Pro et autres Contrats de travail (CDD, CDI...)	oui	oui	-	-	oui	oui	-	-	-	oui	oui	-	-	oui	oui
DU et Licence en 2 ans	Autres Contrats de travail (CDD, CDI...)	oui	oui	-	-	oui	-	-	oui	-	-	oui	-	-	-	oui

### Remarques importantes :

Dans le cadre d'un Contrat de Professionnalisation, la Licence doit obligatoirement être suivie en 1 an. Les centres qui proposent les DU peuvent aussi proposer le parcours en 2 ans pour la licence, mais en dehors du Contrat de Professionnalisation.

La formation en Apprentissage pourra peut-être être proposée par d'autres centres que ceux indiqués.

**Classez par ordre de préférence le lieu de formation souhaité - 2 choix au maximum classés de 1 à 2 :**

- Orsay       Angers       Bordeaux       Bures s/Yvette       Lille  
 Lyon       Nancy       Nantes       Paris-ISO       Paris-Fresnel  
 Perpignan       Reims       Toulouse       Vire       La Réunion

Attention : pour Paris et l'Ile-de-France, si vous choisissez en 1<sup>er</sup> choix Bures-ICO, Paris-ISO ou Paris-Lyc. Fresnel, votre 2<sup>nd</sup> choix ne peut être qu'Orsay.

En cas de choix unique, si votre dossier n'est pas retenu, seule une place à la Faculté des Sciences d'Orsay pourra éventuellement vous être proposée.

## SOUHAITS D'INSCRIPTION POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023

Lisez attentivement la page 5 « quelques informations... » avant d'indiquer vos choix

**Indiquez la formation que vous souhaitez suivre.**

Au besoin, si vous souhaitez émettre plusieurs choix, classer les par ordre de préférence - 2 choix au maximum classés de 1 à 2 :

- Licence en 1 an  
 DU Optométrie 1  
 DU Contactologie 1  
 Licence en 2 ans (*uniquement certains centres, voir plus haut*)  
 Attention : ce parcours de formation n'est possible que dans des cas particuliers (auto-financement, plan de formation de l'entreprise...). Pour cette option, nous vous conseillons de contacter au préalable le centre de formation visé.

Nom :

Prénom :

## SITUATION ET PARCOURS DU CANDIDAT

### Diplômes acquis ou en cours :

- ▶ BAC : ..... Série : ..... Mention : ..... Année d'obtention : .....  
ou diplôme équivalent : ..... Mention : ..... Année d'obtention : .....
- ▶ BTS-OL : Etablissement : ..... Année d'obtention\* : .....  
\* si le diplôme est en cours de préparation, ne rien indiquer pour l'année d'obtention  
Formation suivie :  à temps plein ou  en alternance (Apprentissage ou Contrat de Pro)
- ▶ Autres diplômes (précisez) : .....
- ▶ Avez-vous suivi d'autres études entre le Bac et le BTS ?  oui  non  
Si oui, lesquelles ? ..... nombre d'années : .....

### Parcours scolaire et/ou activité professionnelle des 5 dernières années :

Rubriques à remplir obligatoirement et avec soin, en particulier si vous exercez une activité professionnelle.

Année scolaire	Classe et établissement ou entreprise	Diplôme préparé ou fonction dans l'entreprise	Résultat
21-22			
20-21			
19-20			
18-19			
17-18			

### PIECES A JOINDRE A VOTRE DOSSIER

- relevé de notes du BAC (nous avons impérativement besoin du n° BEA qui y est inscrit)
- relevés de notes de toutes les années de formation post BAC (BTS-OL et autres formations)
- si vous êtes déjà titulaire du BTS-OL : relevé de notes de l'examen du BTS-OL
- une lettre de motivation
- dans la mesure du possible, une lettre de soutien de votre employeur ou de votre futur employeur
- si vous travaillez depuis au moins 3 ans : un CV détaillé

Date : .....

**nous n'étudierons pas votre dossier s'il est incomplet**

## Adresse où déposer votre dossier de Candidature

**Attention : vous ne devez renvoyer qu'un SEUL et UNIQUE dossier de candidature  
au centre de 1<sup>er</sup> choix – UNIQUEMENT PAR MAIL**

<b>ORSAY</b>	<p>Université Paris-Saclay Faculté des Sciences d'Orsay Formations d'Optométrie <i>Candidature LOP et DU – Bât. 490 2<sup>ème</sup> ét.</i> 91405 ORSAY cedex <b>optometrie.sciences@universite-paris-saclay.fr</b></p>	<b>PARIS (ISO)</b>	<p><b>ISO Paris</b> <i>Candidature LOP et DU</i> 33 rue Wurtz 75013 PARIS <b>elodie.neslias@iso.fr</b></p>
<b>ANGERS</b>	<p>CCI de Maine et Loire Centre Pierre Cointreau <i>Candidature LOP et DU</i> 132 av. de Lattre de Tassigny - BP 51030 49015 ANGERS cedex 01 <b>emma.gentilhomme@maineetloire.cci.fr</b></p>	<b>PARIS (Lyc. Fresnel)</b>	<p><b>GRETA GPI2D</b> Lycée Fresnel <i>Candidature LOP et DU</i> 31 boulevard Pasteur 75015 PARIS <b>claire.blanchard@gpi2d.greta.fr</b></p>
<b>BORDEAUX</b>	<p><b>ISO Bordeaux</b> <i>Candidature LOP et DU</i> 10 quai de Paludate – Hall A 33800 BORDEAUX <b>isobordeaux@iso.fr</b></p>	<b>PERPIGNAN</b>	<p><b>NEOSUP</b> <i>Candidature LOP et DU</i> Parc Tecnosud 283 rue James Watt 66100 PERPIGNAN <b>eric.maso@neosup.fr</b> <b>laurent.granel@neosup.fr</b></p>
<b>BURES</b>	<p><b>ICO</b> <i>Candidature LOP</i> 134 route de Chartres 91440 BURES sur YVETTE <b>admission@ico.asso.fr</b></p>	<b>REIMS</b>	<p><b>CFA Santé et Sciences de la Vie</b> <i>Candidature LOP</i> 13 rue des Docks Rémois - BP9 51450 BETHENY <b>infos@cfpast.com</b></p>
<b>LILLE</b>	<p><b>ISO Lille</b> <i>Candidature LOP et DU</i> 64 rue Saint Etienne 59000 LILLE <b>laure.tamalet@iso.fr</b></p>	<b>TOULOUSE</b>	<p><b>ISO Toulouse</b> <i>Candidature LOP et DU</i> 19 rue Bayard 31000 TOULOUSE <b>audrey.pigato@iso.fr</b></p>
<b>LYON</b>	<p><b>ISO Lyon</b> <i>Candidature LOP et DU</i> 9 avenue Leclerc 69007 LYON <b>marion.beraud@iso.fr</b></p>	<b>VIRE</b>	<p><b>LEGT Marie Curie</b> <i>Candidature LOP</i> 16 rue Octave Gréard BP 10158 14504 VIRE cedex <b>breton.estelle@hotmail.fr</b></p>
<b>NANCY</b>	<p><b>ISO Nancy</b> <i>Candidature LOP et DU</i> 13-15 boulevard Joffre 54000 NANCY <b>isonancy@iso.fr</b></p>	<b>LA REUNION</b>	<p><b>CMA Ile de La Réunion</b> <i>Candidature LOP et DU</i> URMA de St Gilles les Hauts - BP 9 97435 Saint Gilles Les Hauts <b>johann.checkimanin@cma-reunion.fr</b> <b>nadege.picard@cma-reunion.fr</b></p>
<b>NANTES</b>	<p><b>ISO Nantes</b> <i>Candidature LOP et DU</i> 14 rue de la Rainière 44300 NANTES <b>isonantes@iso.fr</b></p>		

# Quelques informations avant de déposer votre candidature en FORMATION CONTINUE

## PARCOURS DE FORMATION POUR OBTENIR LA LICENCE

La "Licence Professionnelle d'Optique Professionnelle, spécialité Optométrie" délivrée par l'Université Paris-Saclay est un diplôme national de niveau II habilité par l'état et inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). Elle est couramment appelée "Licence Professionnelle d'Optique".

**Pour obtenir la Licence en Formation Continue (FC), vous devez suivre les Blocs de Connaissances et Compétence (BCC) et les Unités d'Enseignements (UE) suivants :**

BLOC Opto Théorique	UE Optométrie Connaissances théoriques UE Basse Vision	57 h 20 h	7 ECTS 3 ECTS
BLOC Opto Pratique	UE Optométrie Analyse de cas UE Optométrie Travaux Pratiques	70 h 70 h	5 ECTS 5 ECTS
BLOC Contacto Théorique	UE Contactologie Connaissances théoriques UE Sensibilisation aux Urgences Opthalmiques	59 h 20 h	7 ECTS 3 ECTS
BLOC Contacto Pratique	UE Contactologie Analyse de cas UE Contactologie Travaux Pratiques	70 h 70 h	5 ECTS 5 ECTS
BLOC Professionnel	UE Outils Pro : Législation - Anglais - Informatique UE Projet Tuteuré (Travail d'Etudes et de Recherche) UE Activités en Entreprise	21 h <i>travail</i> <i>personnel</i>	3 ECTS 8 ECTS 9 ECTS

Le parcours pour obtenir la licence - en parallèle à une activité professionnelle obligatoire - est suivi en 1 an dans le cadre d'un Contrat d'Apprentissage ou d'un Contrat de Professionnalisation.

En dehors de ces types de contrat, la formation peut être suivie en 1 an ou en 2 ans.

Les horaires donnés n'incluent ni les examens écrits de l'année, ni les examens terminaux écrits et oraux.

## DIPLOMES D'UNIVERSITE (DU) OPTOMETRIE 1 et CONTACTOLOGIE 1

Les DU sont des diplômes d'établissement de l'Université Paris-Saclay. Les contenus des enseignements sont communs à ceux de la Licence. Ils sont constitués ainsi :

- DU Optométrie 1 : Bloc Opto Théorique + Bloc Opto Pratique
- DU Contactologie 1 : Bloc Contacto Théorique + Bloc Contacto Pratique

Pour chaque DU, la formation est programmée sur 1 année universitaire.

Après avoir obtenu les 2 DU, il est possible de compléter sa formation pour obtenir la Licence en suivant les enseignements du Bloc Professionnel de la Licence.

## INSCRIPTIONS EN FORMATION CONTINUE

### Rappel des pré-requis :

Pour suivre ces formations, vous devez être titulaire du BTS d'Opticien-Lunetier.  
Vous devez obligatoirement être salarié ou apprenti pendant la durée de votre formation.

### Possibilités d'inscription :

Vous ne pourrez acquérir un diplôme que si vous y êtes préalablement inscrit administrativement.  
En début d'année universitaire, vous pouvez donc vous inscrire :

- soit à la Licence Professionnelle d'Optique ;
- soit au DU Optométrie 1 ou au DU Contactologie 1 ;
- soit simultanément à la Licence Professionnelle d'Optique et à un ou deux DU.

### DU et/ou Licence Professionnelle d'Optique : à quel diplôme s'inscrire ?

Il s'agit avant tout d'un choix personnel qui doit être pris en tenant compte notamment :

- de vos objectifs professionnels : les DU donnent une qualification professionnelle, tandis que la licence, grade européen, permet d'une part l'accès au Master, d'autre part la mobilité de pays à pays.
- de votre capacité à mener de front une activité salariée et des études supérieures. En particulier si vous avez quitté le système éducatif depuis plusieurs années, il est préférable de commencer par un DU.
- de vos possibilités de financement de la formation, en particulier si vous prenez vous-même en charge vos frais de formation.

## CALENDRIER DES ADMISSIONS

<b>Dépôt des dossiers :</b>	<b>au plus tard le 22 mai 2022</b> Si votre dossier arrive tardivement, il ne sera examiné qu'en fonction des places qui resteront disponibles.
<b>Résultats de pré-admission :</b>	<b>au plus tard fin- juin 2022</b> Dans un premier temps, votre candidature ne sera examinée que pour le 1 <sup>er</sup> centre que vous avez demandé. Si elle est acceptée, elle le sera soit en liste principale, soit en liste complémentaire, et sous réserve d'obtenir le BTS-OL si vous le passez cette année.
<b>Confirmation de candidature : pour les BTS-OL de la session 2022</b>	<b>mi-juillet 2022 à la date de communication des résultats par le Siec</b> Envoi de votre attestation de réussite ou de votre relevé de notes du BTS (par mail uniquement) pour les candidats pré-admis sur la liste principale et sur la liste complémentaire.
<b>Suivi de votre candidature :</b>	Le candidat, pré-admis sur liste principale, qui a réussi son BTS, et qui ne confirme pas sa candidature ne sera pas retenu et sa place sera proposée à un candidat de la liste complémentaire en juillet ou début septembre. Si vous n'avez pas été retenu par le centre de 1 <sup>er</sup> choix, votre dossier sera transmis au centre de 2 <sup>ème</sup> choix.
<b>Admission et inscription :</b>	Votre centre vous adressera ensuite une convocation avec la date des cours ainsi qu'un <b>dossier de scolarité</b> pour votre inscription administrative et le paiement des droits d'inscription à l'Université.

## TARIFS FORMATION CONTINUE 2022-2023

Les coûts de formation se composent des frais de formation et des droits d'inscription à l'Université.

### Frais de formation :

#### Tarif employeur :

S'applique à ceux dont les frais de formation sont pris en charge par un employeur ou un organisme de financement de la formation. Dans ce cas, il sera établi une convention de formation et délivré une facture. A noter pour la formation à Orsay, **l'université n'accepte pas la subrogation de paiement.**

#### Tarif individuel :

S'applique à ceux qui ne bénéficient d'aucune aide et règlent la formation sur leurs fonds propres. Dans ce cas, un contrat de formation professionnelle sera établi et une attestation valant reçu sera délivrée.

### Droits d'inscription à l'Université :

Les droits d'inscription aux diplômes sont obligatoires et sont dus pour chaque année universitaire. Dans le cas d'un Contrat de Professionnalisation, c'est l'entreprise qui les prend en charge.

Le montant de ces droits d'inscription ne peut pas donner lieu à une prise en charge par l'organisme financeur car il ne s'agit pas de coûts de formation, mais de droits d'inscription à l'Université.

		tarif employeur	tarif individuel
<i>Les tarifs des frais de formation sont donnés sous réserve de validation par les instances compétentes de l'Université.</i>			
<b>frais de formation</b>	Licence Professionnelle d'Optique	6 350 €	5 080 €
	DU Optométrie 1 ou DU Contactologie 1	3 000 €	2 400 €

*Les tarifs des droits d'inscription ne seront connus qu'en juillet. Pour information, les tarifs de l'année 2021-2022 étaient :*

<b>droits d'inscription à l'Université Paris-Saclay</b>	Licence	170,00 €
	DU	380,00 €
	Licence + DU	423,00 €

Remarque : les apprentis devront s'acquitter en plus de la CVEC (Contribution de Vie Etudiante et de Campus) dont ils pourront demander le remboursement à leurs employeurs (92 € en 2021-22).